



POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Tribunal cantonal TC
Kantonsgericht KG

Rue des Augustins 3, case postale 1654, 1701 Fribourg

Tribunal cantonal
Rue des Augustins 3, case postale 1654, 1701 Fribourg

Recommandé

Monsieur
Denis Erni
Ch. des Goujons 7
Case postale 408
1470 Estavayer-le-Lac

T +41 26 304 15 00, F +41 26 304 15 01
CP 17-1443-9
www.fr.ch/tc

—
N/réf.: 80F 2017 1/lgu (à mentionner dans toute correspondance svp)
V/réf.:

Fribourg, le 28 août 2017

Denis Erni / Votre courrier du 19 août 2017

Monsieur,

Par courrier du 24 août 2017, dont vous avez reçu copie, le Ministère public a transmis à la Chambre pénale, comme objet de sa compétence, votre lettre du 19 août 2017 à l'adresse du Procureur général adjoint Raphaël Bourquin.

Avant de poursuivre la procédure, je souhaiterais toutefois m'assurer que votre intention consiste bien à déposer formellement un recours auprès de la Chambre pénale contre l'ordonnance de non-entrée en matière que le Ministère public a rendue le 8 août 2017.

Dès lors, je vous invite à clarifier votre position **d'ici au 7 septembre 2017**. Sans réponse dans ce délai, votre courrier sera considéré comme un recours et la procédure sera engagée.

Je vous informe enfin qu'un recours à la Chambre pénale est susceptible d'engendrer des frais judiciaires supplémentaires à la partie qui succombe.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Hubert Bugnon
Président